



COMMUNE DE TRAENHEIM

Traenheim Octobre 2020

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME – DECLARATION DE TRAVAUX

La plupart des travaux qui sont envisagés sur votre habitation nécessitent une déclaration préalable ou un permis de construire.

Le ravalement de la façade, le remplacement de fenêtres, le rajout d'une fenêtre, la mise en place d'une clôture, l'extension de l'habitation, la création d'un abri de jardin ne sont que des exemples qui sont soumis, soit à une Déclaration Préalable, soit à un Permis de Construire.

Une fois la Déclaration Préalable ou le Permis de Construire déposé, l'instruction du dossier suit son cours selon les délais légaux (3 mois dans la plupart des cas).

Dès notification de l'accord, il faut procéder à l'affichage sur panneau de chantier visible depuis la voie publique et respecter un délai de recours des tiers de 2 mois avant de démarrer les travaux et sous réserve d'en respecter les prescriptions stipulées.

Une fois les travaux terminés, nous vous rappelons qu'il y a lieu de procéder à la déclaration de fin de chantier qui vous permettra d'obtenir un Certificat de Conformité ; document souvent réclamé par le notaire et pouvant compromettre la vente de votre bien en cas d'absence.

Nous vous invitons à consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits:F17578>.

Ou prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour toute question.

CAMBRIOLAGE

Nous vous rappelons la mise en garde de la gendarmerie quant à la recrudescence des effractions et des vols dans notre région.

Des gestes simples peuvent vous aider à vous prémunir contre ces actes malveillants :

- Garder à proximité votre téléphone et les numéros d'appels utiles
- La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles

Si vous avez observé des comportements ou tous faits suspects pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage signalez-le à la brigade de gendarmerie.

Lorsque vous partez en vacances ou en cas d'absences durables indiquez le à la gendarmerie, celle-ci effectue régulièrement des surveillances dans la commune et plus particulièrement de votre domicile.

Numéro gendarmerie Wasselonne : 03.88.87.02.45

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS – RAPPEL !!!

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Traenheim organise un **Marché de Noël le 28 novembre 2020** Place de la Fontaine. Soucieux de faire participer d'éventuels intéressés de la commune ou de leur connaissance, nous vous proposons de prendre contact auprès d'un membre de l'amicale ou en téléphonant au 03.88.50.53.95.

Merci d'avance pour votre implication.

Le Comité.

4, Rue de l'Ecole - 67310 - TRAENHEIM

Tél.03.88.50.38.59 - Courriel : mairie@traenheim.fr - site internet : www.traenheim.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi et jeudi de 15 h à 18h - Mercredi de 8h à 11h

BIBLIOTHEQUE



Point Lecture de Traenheim
Ouverture au public les jeudis de 16h à 17h30

Chers amis lecteurs,

Notre Point Lecture rouvre ses portes à partir du **1er octobre**.

Nous vous proposons cette année une formule « à la carte ».

Si vous souhaitez venir emprunter des livres, il vous suffit de prévenir par mail ou par téléphone au plus tard 24 heures à l'avance et l'un de nous viendra ouvrir la bibliothèque.

"Je souhaite venir jeudi prochain - J'appelle le 03 88 50 38 59 (mairie) - Ou j'envoie un courriel à mairie@traenheim.fr"

Dans l'attente du plaisir de vous revoir,
L'équipe des bénévoles

Nota bene :

Nous fonctionnons dans le respect des règles sanitaires. Merci de venir masqués.

CIMETIERE

Comme tous les ans la commune met à disposition une remorque au cimetière afin de vous permettre d'entretenir les tombes de vos proches. Elle sera mise en place à partir du mercredi 21 octobre 2020.

Merci d'y déposer **UNIQUEMENT VOS DECHETS VERTS**.

M.J.C. MESSTI

Communiqué de la MJC de Traenheim :

Nous nous faisons une joie de vous retrouver pour notre traditionnel repas dansant du Messti fin octobre. Toutefois les circonstances actuelles liées à la pandémie de coronavirus nous imposent d'annuler cette fête. Nous nous retrouverons avec d'autant plus de plaisir dès que possible, par exemple pour les activités régulières qui ont repris dans le respect des consignes sanitaires.

L'équipe des bénévoles de la MJC

DATES A RETENIR

- 14 octobre 2020 : Les contes VOOLP **sur réservation** (voir prospectus ci-joint)
- 25 octobre 2020 : MESSTI organisé par la MJC **ANNULÉ**
- 11 novembre : Cérémonie du 11 Novembre : **Cérémonie restrictive en présence uniquement du Maire et des Adjointes ;** réception à la salle **ANNULÉE**
- 28 novembre : Marché de Noël (**maintenu**)
- 4 décembre : Téléthon **ANNULÉ**
- 6 décembre : Fête paroissiale Protestante **ANNULÉE**
- 9 décembre : Don du sang (**maintenu**)
- 12 décembre : Fête des Anciens **ANNULÉE**
- Vœux 2021 : en consultation avec l'ensemble des maires de la COMCOM



Prochaine collecte (poubelle bleue + sac plastique) le vendredi 16 octobre 2020

Avec mes meilleures salutations
Le Maire : Gérard SROHMENGER



4, Rue de l'Ecole - 67310 - TRAENHEIM

Tél.03.88.50.38.59 - Courriel : mairie@traenheim.fr - site internet : www.traenheim.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi et jeudi de 15 h à 18h - Mercredi de 8h à 11h